



Avis d'appel public à la concurrence Marché public de prestations de services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : C.A. PAYS DE GRASSE.

Correspondant : M. le Président, 57 avenue Pierre Sépard - B.P. 91015 06131 Grasse Cedex,

Tél. : 04.97.05.22.00, télécopieur : 04.92.42.06.35, courriel : commande@paysdegrasse.fr

Adresse Internet : <http://www.paysdegrasse.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Objet de l'accord-cadre : Maintenance préventive, corrective et dépannages des ascenseurs de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Caractéristiques principales : Le titulaire devra assurer la maintenance, la remise en état, l'entretien et les dépannages, y compris en urgence des ascenseurs présents dans les bâtiments de la CAPG.

Lieu d'exécution des prestations : Les prestations s'effectueront indifféremment sur une partie du territoire (11 communes sur 23) tel que décrit dans le C.C.T.P.

Durée de l'accord-cadre : 12 mois à compter de sa notification. Il est renouvelable deux (2) fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée maximale de l'accord-cadre est de 36 mois.

Forme du contrat : Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sans minimum mais avec un montant maximum de commandes par période, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande.

Les prestations sont rémunérées à prix unitaires et forfaitaires.

La maintenance préventive : prix forfaitaires conformément au B.P.U.

La maintenance corrective : prix unitaires conformément au B.P.U.

Les prix du B.P.U. sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Montant maximum par période : 70 000 € HT

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couvert par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Cf. article 3.2. du règlement de consultation.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : groupement conjoint ou solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

La liste des pièces justificatives nécessaires à l'appréciation des qualités et capacités du candidat est indiquée à l'article 4 du règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération et des sous-critères énoncés dans le règlement de consultation.

1. Critère Prix analysé au regard du D.D.E.D. **pondéré à 60 %**

2. Critère Valeur technique au regard du cadre du mémoire technique **pondéré à 40 %**

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : Jeudi 11 mai 2023 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11 avril 2023

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur www.marches-securises.fr

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Identifiant : CA-Pays-de-Grasse_06_20230411W2_01

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : CA du Pays de Grasse.

Correspondant : Service de la commande publique, 57 avenue Pierre Séward,
06131 Grasse Cedex,

Tél. : 04.97.05.22.00, télécopieur : 04.92.42.06.35

courriel : commande@paysdegrasse.fr